

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 octobre 2016 - n°10
160112

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE POUR LES ANNEES 2016 A 2019 – CONVENTION AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES VOSGES

La commune était signataire avec la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges d'un contrat enfance jeunesse jusqu'au 31 décembre 2015.

Le contrat enfance jeunesse vise à soutenir les collectivités qui s'engagent à développer une politique enfance jeunesse destinée à favoriser :

- la mise en place de services d'accueil des jeunes enfants à destination des familles (structures multi-accueils, accueils périscolaires, relais d'assistantes maternelles, accueils de loisirs, lieux d'accueil parents enfants...),

- les loisirs collectifs et les vacances des enfants et des adolescents de 6 à 18 ans.

Dans le cadre d'un partenariat étroit à mettre en place entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges, ce dispositif fixe de manière très précise les actions éligibles au contrat et les règles de cofinancement de ces actions (plafonnement du prix de revient, taux d'accompagnement) et s'applique dans le cadre de critères de sélectivité.

LE CONSEIL

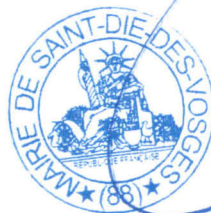
Après en avoir délibéré,

- DECIDE la poursuite du contrat enfance jeunesse pour les années 2016 à 2019, à compter du 1^{er} janvier 2016,

- AUTORISE le Maire à signer, avec la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges, un contrat enfance jeunesse en faveur des enfants et des jeunes de la commune.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Séance du 21 octobre 2016

| | |
|--|----|
| Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal..... | 35 |
| Nombre des Membres en exercice..... | 35 |
| Nombre des Membres présents à la séance..... | 29 |
| Procurations | 5 |
| Absente excusée..... | 1 |

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Bruno TOUSSAINT, 1^{er} Adjoint, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA.

Excusés et ont donné procuration :

| | | |
|---------------------|---|--|
| David VALENCE | à | Bruno TOUSSAINT (du point 1 au point 14) |
| Françoise LEGRAND | à | Patrick ZANCHETTA |
| Isabelle De BECKER | à | Marc FRISON-ROCHE |
| Christine FELDEN | à | Claude KIENER |
| Sabriya CHINOUNE | à | Dominique CHOBAUT |
| Christopher ZIEGLER | à | Nicolas BLOSSE |

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.